

# CONDITIONS GENERALES DE GARDES

---

## **OBJET**

Durant votre absence, Dog&Cat Sitting se déplace à votre domicile, pour s'occuper de vos chiens et chats : visites, promenades, garde à votre domicile (homesitting),

Les visites sont assurées 7 jours sur 7 ; le siège social est basé à St Martin du Touch et se limite à 10km autour de celui-ci.

## **DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

### ***1-Pré-visite***

Elle est gratuite et obligatoire pour tout nouveau client. Elle s'effectue sur rendez-vous au domicile du client, afin de faire connaissance, cerner ses demandes et attentes ainsi que celles des animaux.

Lors de cette pré-visite, le contrat de garde sera rempli, signé et transmis par mail, l'acompte sera réglé par le client et un double des clés du domicile seront remises au petsitter,

### ***2-Visite et promenades***

Chaque visite comprend :

- ✓ nettoyage et remplissage des gamelles d'eau et de nourriture
- ✓ enlèvement des déjections de la litière et nettoyage complet pour les gardes de longue durée
- ✓ temps de jeu et de câlins avec vos animaux
- ✓ nettoyage des petits dégâts que l'animal aurait pu commettre
- ✓ envoi de photo(s) / vidéo(s) par téléphone, réseaux sociaux ou autres
- ✓ alerte en cas d'anomalie de quelque nature que ce soit selon nos engagements
- ✓ balades en laisse ou en longe à l'extérieur pour les chiens, autour du domicile ou possibilité de l'emmener en voiture dans un parc ou forêt (frais kilométrique à prévoir si le lieu de balade est à +4km du domicile), mon assurance couvre les trajets professionnels. La durée des promenades varie en fonction des capacités physiques de l'animal

Des poches plastiques pour les déjections des chiens doivent être fournies par le propriétaire. Tout matériel, nourriture et accessoires (laisse, muselière, brosse, balais...) doivent également être fournis.

Dog&Cat Sitting peut également arroser vos plantes, relever votre courrier, aérer le logement, nourrir vos poissons...

Dog&Cat Sitting peut également emmener vos animaux chez le vétérinaire, si un rendez-vous avait été pris pendant sa période de visite ou garde, Ce déplacement sera facturé 10 euros.

# CONDITIONS GENERALES DE GARDES

---

## RESERVATIONS

Les réservations peuvent s'effectuer :

- sur le site <http://www.dogandcatsitting.fr> grâce au formulaire dédié
- par email à l'adresse [alicia.dgsitting@gmail.com](mailto:alicia.dgsitting@gmail.com)
- par téléphone au 06 66 57 48 58
- par les réseaux sociaux : Instagram ou Facebook

Une réponse de principe sera donnée rapidement. En cas de devis, celui-ci sera valable pendant 15 jours. Le client devra le renvoyer signé par courrier ou mail. Passé ce délai, la réservation sera annulée.

## TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Dog&Cat Sitting accepte les paiements par chèques, virements bancaires ou espèces (merci de faire l'appoint)

Les tarifs en vigueur sont ceux du site internet <http://www.dogandcatsitting.fr> à la date de la signature du devis ou contrat. Les indemnités kilométriques s'appliquent à partir de 2km du siège social.

Dog&Cat Sitting se réserve le droit de modifier ses tarifs sans préavis. Le tarif appliqué pour la facturation sera toujours celui en vigueur au moment de la réservation.

Un acompte de 50% sera à régler lors de la pré-visite,

Le montant total facturé pourra être ajusté en fin de période si des prestations non prévues lors de la signature du contrat ont été réalisées.

Nos tarifs s'appliquent pour 3 animaux dans le domicile. Au-delà, 5 euros seront facturés pour chaque animal supplémentaire.

Les tarifs sont majorés de 100% pour les jours fériés.

Du fait du statut d'auto-entrepreneur et conformément à l'article 293B du Code général des impôts, la TVA est non applicable.

## ANNULATION DE LA PRESTATION

Le client dispose d'un délai légal de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la signature du contrat (articles L121-21 du Code de la Consommation) Passé ce délai et sauf cas de force majeure (sur présentation de justificatifs), aucun remboursement ne sera effectué. L'acompte versé lors de la pré-visite sera encaissé (hormis cause Covid)

# CONDITIONS GENERALES DE GARDES

---

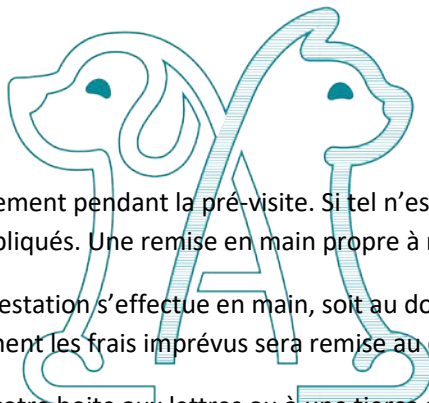
Lorsque le délai de 14 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Ce droit de rétractation ne peut cependant plus être exercé dès lors que la prestation commence, avec l'accord du client, avant la fin du délai de rétractation

Durant ce délai, si le client souhaite annuler sa réservation, des frais de déplacement de 10 euros seront retenus sur l'acompte déjà versé, La différence lui sera remboursée dans un délai maximum de 14 jours.

En cas de retour avant la date de la dernière visite telle que stipulée dans le contrat, le client devra prévenir Dog&Cat Sitting dès que possible. Dans cette éventualité, la prestation restera due dans son intégralité : aucun remboursement ne sera effectué.

Dans le cas exceptionnel où Dog&Cat Sitting serait dans l'impossibilité d'honorer sa prestation, le client sera systématiquement prévenu AVANT le début de la prestation et sera intégralement remboursé. Aucune demande de dommages et intérêts ne saurait, dans ce cas, être formulée à l'encontre de Dog&Cat Sitting.

Dog&Cat Sitting se réserve le droit d'annuler le contrat à la suite de la pré-visite si l'entreprise ne pense pas être en mesure d'effectuer correctement les prestations en raison de l'état de santé ou du comportement des animaux.



## **REMISE ET RESTITUTION DES CLES**

La remise des clés s'effectue généralement pendant la pré-visite. Si tel n'est pas le cas, des frais de déplacements de 10 euros seront appliqués. Une remise en main propre à mon domicile est aussi possible.

La restitution des clés à la fin de la prestation s'effectue en main, soit au domicile du client, soit à mon domicile. La facture détaillée reprenant également les frais imprévus sera remise au client qui devra la régler en totalité.

Si les clés doivent être laissées dans votre boîte aux lettres ou à une tierce personne, Dog&Cat Sitting se dégage de toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.

## **OBLIGATIONS**

Le client s'engage impérativement à mettre à disposition de Dog&Cat Sitting:

- le carnet de vaccination de chaque animal (les vaccins doivent être à jour)
- les coordonnées du vétérinaire habituel, En cas d'absence du vétérinaire habituel de l'animal, le client autorise Dog&Cat Sitting à consulter un autre vétérinaire.
- une caisse de transport dans le cas où l'animal devrait être emmené chez le vétérinaire (indispensable pour les chats)
- le numéro d'identification (puce ou tatouage) de chacun des animaux
- le permis de détention pour les chiens de catégorie 1 et 2
- la nourriture habituelle en quantité nécessaire pour toute la durée de l'absence

# CONDITIONS GENERALES DE GARDES

---

- la litière habituelle en quantité nécessaire pour toute la durée de l'absence (ainsi que tous les accessoires nécessaires à son entretien : pelle, sacs poubelle etc...)
- les accessoires et produits d'hygiène et de toilettage (muselière pour les chiens de catégorie 1 et 2)
- le client s'engage à s'assurer de la présence de l'animal à son domicile lors de son départ
- un double des clés ainsi que tous les codes d'accès indispensables à la bonne réalisation des visites
- les coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence

Le client s'engage également à rembourser les éventuels frais supplémentaires occasionnés au cours de la prestation pour lesquels il aura été averti et aura donné son accord à Dog&Cat Sitting qui s'engage à présenter les justificatifs correspondants, Par exemple rachat de litière ou de nourriture. Un forfait de déplacement de 10 euros sera applicable

**Toute signature d'un contrat de garde par le client implique l'acceptation pleine et entière des Conditions Générales de Gardes en cours, à la date du jour de la signature du contrat.**

Dog&Cat Sitting devra être informé s'il y a une caméra de surveillance ou tout autre moyen d'enregistrement d'image et de son au domicile du client. Dog&Cat Sitting refuse l'utilisation de sa propre image filmée à son insu que ce soit pendant la pré-visite ou pendant les prestations.

## **RESPONSABILITE**

Dog&Cat Sitting a souscrit une assurance civile professionnelle. Celle-ci servira notamment en cas de dommage matériel causé par l'animal. Dog&Cat Sitting informe ses clients qu'elle peut prendre en charge les chiens de catégorie 1 et 2, **sous réserve que les propriétaires puissent justifier des documents administratifs obligatoires (permis de détention comprenant entre autres l'attestation d'aptitude, l'évaluation comportementale, etc)**

Cependant l'entreprise Dog&Cat Sitting ne pourra pas être tenu responsable des cas suivants : - Fugue des animaux pendant ou hors temps de visites - Dommages causés par l'animal à des biens ou personnes physiques hors temps de visites. - Maladie ou décès survenus pendant ou hors temps de visites. - Perte ou vol des clés lorsque celles-ci sont remises au client en main propre. (Liste non exhaustive – cf garanties accordées dans le contrat d'assurance professionnel)

Dog&Cat Sitting s'assure de la présence de l'animal dans le logement lors de son départ et ne pourra être tenu responsable de sa fugue et en particulier si celui-ci a accès à l'extérieur (balcon, cour, jardin, etc.).

Enfin, la responsabilité de Dog&Cat Sitting ne saurait être recherchée en dehors des visites effectuées.

# CONDITIONS GENERALES DE GARDES

---

## SANTE DE L'ANIMAL

Le client s'engage à ce que ses animaux soient en bonne santé et traités contre les parasites externes (antipuce à jour ou à faire avant le départ). Si un animal est malade ou affaibli en raison de son âge ou à la suite d'une maladie, le client s'engage à en avertir Dog&Cat Sitting avant toute prestation et à ce que l'animal soit suivi par un vétérinaire.

Tout animal doit être sevré pour bénéficier des prestations.

Dog&Cat Sitting se réserve le droit de refuser une prestation pour un animal dont le statut médical impliquerait des soins médicaux lourds.

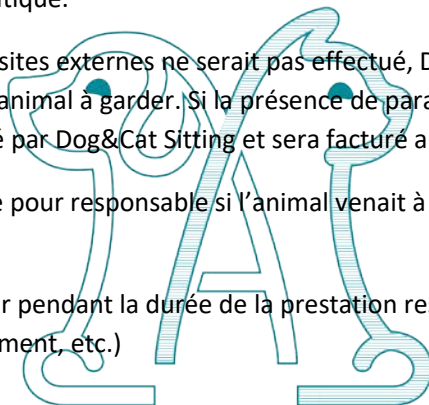
Dog&Cat Sitting n'assurera pas de prestations pour des animaux porteurs du coryza ou du typhus, et ce afin d'éviter tout risque de contamination des animaux des autres clients.

Certaines maladies pouvant être présentes dans l'organisme des chats mais non visibles, Dog&Cat Sitting ne pourra être tenu pour responsable des pathologies suivantes : leucose, PIF, FIV (sida du chat), teigne, coryza, insuffisance rénale, insuffisance hépatique.

Dans le cas où le traitement des parasites externes ne serait pas effectué, Dog&Cat Sitting ne pourra être tenu responsable en cas d'infestation de l'animal à garder. Si la présence de parasites est constatée durant la période de garde, un traitement sera effectué par Dog&Cat Sitting et sera facturé au client en fin de prestation.

Dog&Cat Sitting ne saurait être tenue pour responsable si l'animal venait à tomber malade ou à se blesser pendant la prestation.

Les frais vétérinaires pouvant survenir pendant la durée de la prestation reste à l'entière charge du propriétaire (consultation, médicaments, déplacement, etc.)



*Conformément à la réglementation, Mme ECK Alicia dispose des agréments nécessaires aux activités liées aux animaux domestiques : - ACACED (Attestation de Connaissance des Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques ) N°2020/4b8a-13d0 - Assurance responsabilité civile professionnelle chez la MAIF - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 889 194 239 0014 - Statut juridique d'auto entrepreneur, SIREN 889 194 239 – Déclarée auprès de la D.D.P.P (Direction Départementale de la Protection des Populations)*

Sous réserve de modifications ultérieures - CGG établies le 31/10/2021